



Numéro du Contrat : 2025AC000080

Service :
NO - DR Normandie

Montant maximal global : € T.T.C
Quantité maximale : 54 unités

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)
LOT 1
Mobilisation d'experts
pour l'appui à l'animation régionale
géothermie en Normandie.

Acheteur

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, établissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial, régi par les articles L131-3 à L131-7 et R131-1 à R131-26 du code de l'environnement ayant son siège social :

20 Avenue du Grésillé – BP 90406 – 49004 ANGERS Cédex 01 inscrite au registre du commerce d'ANGERS sous le n° 385 290 309

représentée par Madame Patricia BLANC

agissant en qualité de Directrice générale déléguée

désignée ci-après par **"l'ADEME"**

d'une part

Et :

La Société, forme juridique :

Siège social :

N° SIRET :

représentée par :

agissant en qualité de :

désignée ci-après par « le titulaire »

d'autre part.

« Ci-après désignées individuellement par la « Partie » ou collectivement par les « Parties ».

Sommaire

1.Contractant	4
2.Objet de l'accord-cadre	5
2.1Bons de commande	5
3.Durée de l'accord-cadre – Délais d'exécution.....	5
3.1Reconduction	5
4.Dispositions financières	5
4.1Montant de la rémunération.....	5
4.2Modalités de versement de la rémunération	6
5.Responsables respectifs et coordonnées	6
6.Annexes de l'acte d'engagement	6

1. Contractant

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

- Je M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l'accord-cadre, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.
- Je CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l'accord-cadre, que les sous-traitants proposés sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution de l'accord-cadre a lieu dans un délai de 6 mois à compter de la date limite de réception des offres finales.

☐ Le signataire :

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;
☐ engage la société sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

☐ Le mandataire (1) :

☐ du groupement solidaire
☐ solidaire du groupement conjoint
☐ non solidaire du groupement conjoint
 s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe (2) à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint.

(3) Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.

Nom commercial et dénomination sociale du candidat (3) :

.....

Adresse de l'établissement :

.....

.....

.....

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

.....

.....

.....

Adresse électronique :

Téléphone :

Télécopie :

SIRET :

APE :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Références bancaires :

IBAN :

BIC :

2. Objet de l'accord-cadre

Le présent accord-cadre a pour objet : Mobilisation d'experts pour l'appui à l'animation régionale géothermie en Normandie.

2.1 Bons de commande

La commande sera notifiée par le représentant du pouvoir adjudicateur par l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins.

L'accord-cadre est un accord-cadre à bons de commande avec un maximum fixé en quantités.

L'accord-cadre sera conclu avec un seul opérateur économique.

3. Durée de l'accord-cadre – Délais d'exécution

Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de 38 mois à compter de sa notification définie à l'article « Validité » du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Les bons de commande en cours au terme de l'accord-cadre demeureront en vigueur jusqu'au complet achèvement et règlement des prestations correspondantes.

3.1 Reconduction

L'accord-cadre ne sera pas reconduit.

4. Dispositions financières

4.1 Montant de la rémunération

L'offre du prestataire est constituée par le bordereau de prix unitaires ci-annexé.

Le montant du lot n°2 tel qu'il résulte du détail estimatif (application du bordereau des prix unitaires) est de :

Montant HT (en chiffres) (€) :

TVA au taux de % Montant :

Montant TTC (en chiffres) (€) :

Montant TTC (en lettres) (€) :

En cas de groupement, la répartition détaillée des prestations à exécuter par chacun des membres du groupement et le montant de l'accord-cadre revenant à chacun sont décomposés dans l'annexe ci-jointe.

Le titulaire percevra à titre de rémunération des prestations les prix unitaires appliqués aux quantités effectivement commandées, exécutées et livrées à l'ADEME.

Le présent marché ne comprend aucun montant minimum. L'ADEME n'est pas tenue de commander les prestations objets du présent marché. Notamment, en cas de résiliation du marché pour un motif d'intérêt général, le titulaire ne peut prétendre à aucun droit à obtenir une indemnisation du bénéfice qu'il manquerait, faute d'un engagement de commande ferme.

Le montant total de rémunération que le titulaire peut percevoir en application du présent

marché ne peut pas dépasser le montant maximum de euros TTC, calculé par application des prix unitaires fixés en annexe du présent Acte d'Engagement

4.2 Modalités de versement de la rémunération

Pour chaque bon de commande, le montant de la rémunération sera versé au Titulaire par l'ADEME au fur et à mesure de la réalisation des prestations commandées, de la manière suivante :

- 100 % à la réception des prestations commandées et d'une part, sur présentation d'une facture pour solde faisant apparaître le détail des prestations à facturer et d'autre part, après vérification des dépenses concernées à justifier et sur remise des livrables précisés au point 4.1 du CCTP.

5. Responsables respectifs et coordonnées

a) pour l'ADEME

Maïté DUFOUR sera chargée de suivre l'exécution du présent accord-cadre.

Laure GRENECHE sera chargée du suivi administratif du présent marché.

b) pour le titulaire

..... sera chargé(e) de l'exécution du présent marché.

6. Annexes de l'acte d'engagement

Les annexes du présent acte d'engagement sont :

- l'annexe financière.
- la désignation des co-traitants et la répartition des prestations éventuelles.
- le DC4 éventuel

Pour le Titulaire,
(Nom, Prénom et qualité)

Pour l'ADEME
et par délégation,

Annexe à l'acte d'engagement

DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Remplir un exemplaire par co-traitant :

Nom commercial et dénomination sociale du candidat :

.....

Adresse de l'établissement :

.....

.....

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

.....

.....

Adresse électronique :

Téléphone :

Télécopie :

SIRET : APE :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Accepte de recevoir l'avance :

☐ Oui

☐ Non

Références bancaires :

IBAN :

BIC :

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant H.T. (€)	Taux T.V.A.	Montant T.T.C. (€)
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
	<i>Totaux</i>			